

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE  
CABINET

PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE

FINANCEMENT : CREDIT IDA N° 57350-TG

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN MINES ET GEOLOGIE POUR L'UEP DU PROJET DE  
DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE (PDGM)

AMI N°003/MME/PDGM/18

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un crédit de la Banque Mondiale pour financer le cout du Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM). Dans le cadre de la mise en œuvre du PDGM, le Ministère des Mines et de l'Énergie se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement d'un spécialiste en mines et géologie pour l'UEP du PDGM.
2. **Tâches et Résultats attendus :**  
Les résultats attendus sont, entre autres (non limitatif):
  - un soutien efficace au Projet et à la DGMM à la planification et à la mise en œuvre des activités du plan de travail.
  - une contribution à la préparation des rapports d'activité semestriels, annuels, thématiques et tous autres rapports spécifiques d'activités identifiées.
  - une contribution à l'amélioration des termes de références pour les activités techniques minières.
  - un suivi et évaluation des capacités des structures administratives et des indicateurs de performance du PDGM.

Le Spécialiste en mines et géologie soutient la mise en œuvre technique du Projet. Il rapporte directement au Coordonnateur du PDGM.

Tâche 1: Appuyer le Projet et la DGMM dans la mise en œuvre, le suivi (en concertation avec le spécialiste de suivi-évaluation) et le contrôle de qualité des opérations techniques du plan de travail du projet.

Tâche 2: Appuyer le Projet et la DGMM et autres structures bénéficiaires du projet dans la rédaction des termes de référence liés à sa spécialité.

Tâche 3 : Fournir des contributions techniques au Projet, à la DGMM et autres bénéficiaires du projet, résumer et présenter les principaux points des rapports des consultants à la DGMM, à la coordination du PDGM, et les parties concernées.

Tâche 4: Contribuer au suivi de la mise en œuvre des plans d'actions proposés et des recommandations faites par les consultants. .

Tâche 5: Appuyer l'organisation des missions spécifiques et faciliter le transfert de connaissances entre les consultants du projet et les spécialistes de la DGMM et du PDGM.

Tâche 6: Contribuer à la préparation et à l'organisation des réunions / ateliers techniques ainsi qu'à la rédaction des procès-verbaux des réunions.

Tâche 7: Appuyer le PDGM dans la préparation des rapports d'avancement semestriels et des rapports

spécifiques.

Tâche 8: Réaliser toutes autres tâches relevant de sa compétence à la demande de la coordination du projet.

### 3. **Qualifications et expériences :**

Le Spécialiste en mines et géologie doit avoir, entre autres, les qualifications suivantes:

- au moins un bac + 5 en Génie Minier ou géologie, en géosciences ou autres domaines miniers pertinents ou équivalents ;
- une bonne connaissance du secteur minier togolais (politique minière, stratégie sectorielle, lois minières, etc.) et du développement minier durable en général ;
- au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les domaines techniques, administration publique, renforcement institutionnel dans le domaine du développement minier ou de l'industrie minière et / ou des secteurs connexes ;
- de l'expérience dans la sous-région Ouest-africaine constitue un atout;
- un bon esprit d'équipe au travail ;
- des connaissances en anglais (écriture et expression orale) ;
- des connaissances et expériences sur des opérations de la BM seront un atout.

Les candidats doivent être exempts de tout risque de conflits d'intérêt, c'est-à-dire ne pas être propriétaire ou être partie prenante dans les conseils d'administration ou les organes de direction de: firmes, bureaux d'études, entreprises, sociétés, susceptibles d'être intéressées par les appels d'offres et les consultations qui résulteront des contrats financés par le Projet.

Les fonctionnaires ou les représentants du gouvernement peuvent faire acte de candidature (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts. Au cas où un candidat ne serait pas disponible immédiatement, au cas exceptionnel, cette candidature pourrait être considérée du moment que le candidat se rendrait disponible au plus tard dans les 6 mois à venir.

4. Le Ministère des Mines et de l'Energie, invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent adresser à la coordination du projet un dossier comportant une lettre de motivation, un curriculum vitae bien détaillé, les copies des diplômes et attestations de travail ou attestations de réalisation des missions analogues etc.

5. Les dossiers de candidature portant la mention suivante :

« Recrutement au poste de spécialiste mines et géologie au profit du PDGM ; Ministère des Mines et de l'Energie ; à l'attention du coordonnateur du PDGM » doivent être déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessous ou par courriel électronique à l'adresse : [pdgm.mme@gmail.com](mailto:pdgm.mme@gmail.com) au plus tard le **18 juin 2018 à 10 heures GMT**.

6, avenue Sarakawa  
Direction générale des mines et de la géologie  
Numéro de bureau : Assistanat du PDGM  
Ville : Lomé, Pays : TOGO  
Numéro de téléphone : (00228) 22 52 48 16

N B : seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour les entretiens. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessus et aux heures suivantes :

Entre 9h 00 et 12 h et 15h et 17 h, tous les jours ouvrables auprès de la Coordination du PDGM.

Fait à Lomé, le  
Le coordonnateur

  
**Boukari AYEISSAKI**

